

Extrait du FAKIR | Presse alternative | Edition électronique

<http://fakirpresse.info/La-CFDT-poursuivrait-Charles.html>

La CFDT poursuivrait Charles Piaget...

- Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 3 juin 2010

Copyright © FAKIR | Presse alternative | Edition électronique - Tous droits

réservés

Un syndicat traînant des militants en justice pour « violation de domicile » ? Ubuesque. C'est pourtant ce qu'ose la CFDT, attaquant deux intermittents qui - parmi d'autres - avaient occupé son siège pendant quelques heures. Un procès idiot et un précédent dangereux.

Je viens de recevoir un courriel de Loïc, chargé de presse à la Compagnie Jolie Môme.

J'ai tout bien lu.

A lieu vendredi 4 juin, à Paris, à mon avis, l'un des procès les plus burlesques du temps. La direction de la CFDT poursuit deux militants parce que, en avril 2005, lors d'un mouvement d'intermittents, une centaine de manifestants ont occupé durant quelques heures le siège de la CFDT. Donc, ils sont poursuivis pour « violation de domicile ». Rien de moins.

Je vais comparer avec autre chose, une autre histoire. Le militant le plus célèbre de la CFDT, c'est - je pense - Charles Piaget. Un pépère tranquille, maintenant, toujours engagé. Mais au milieu des années 70, lui, avec ses camarades du syndicat, a occupé l'usine Lip. Pas pendant quelques heures, pendant deux ans. Et ils ont de fait expulsé leurs patrons. Et ils ont piqué le stock de montres pour les revendre. C'était un conflit dont la CFDT était très fière, à l'époque.

Vous voyez où je veux en venir ? Eh bien, si on compare, la CFDT d'aujourd'hui, non seulement elle ne soutiendrait pas cette lutte mais, il faut croire, elle réclamerait la prison à perpétuité contre Piaget et ses copains pour « violation de domicile ». Et même pour vol.

C'est un jeu dangereux auquel jouent François Chérèque et ses amis. Parce que si eux-mêmes attaquent des militants en justice, alors, chez Goodyear, chez Conti, chez Molex, où il y a des cédétistes aussi, plus rien ne va retenir les patrons. A la moindre incartade, séquestration, menace, ils vont porter plainte devant le procureur, et les leaders ouvriers se retrouveront en maison d'arrêt.

J'ai cherché une explication côté CFDT, sur leur site Internet, dans un communiqué, je n'ai pas trouvé. Ils doivent pas être trop fiers, faut croire.

Pour soutenir Michel, de la Compagnie Jolie Môme, et Ludovic, de HNS-info, une manif est organisée le vendredi 4 juin, devant la Cour d'appel de Paris, métro Cité.